

**Informations neutres et gratuites sur le logement  
et la maîtrise de l'énergie  
par l' ADIL 41/Espace Info Energie**



**Vous avez une question sur le logement ou l'énergie ? Contactez gratuitement les juristes spécialisés et les conseillers en énergie de l'ADIL 41 EIE :  
parce qu'ils n'ont rien à vous vendre, ils vous donnent le bon conseil !**



L'ADIL 41 a été désigné **guichet unique d'information** (Point Rénovation Info Service) sur le Loir-et-Cher pour répondre à toute question juridique, financière et technique liée à un projet de rénovation énergétique d'un logement.

De manière plus générale, L'ADIL de Loir-et-Cher - Espace Info Energie est une association type loi 1901 qui vous informe, vous conseille et vous guide **gratuitement** sur toutes les questions liées au logement et à l'énergie (*les aides financières, les rapports locatifs, l'accession à la propriété, les prêts immobiliers, les contrats, les relations de voisinage, la maîtrise de l'énergie, l'isolation, les modes de chauffage, les énergies renouvelables, la fiscalité immobilière, les règles d'urbanisme, les impayés de loyers, la copropriété,...*).

Par exemple, en cas de démarchage à domicile, si vous avez le moindre doute sur l'entreprise qui a pris rendez-vous avec vous et sur le sérieux de son discours ou sur le devis éventuellement signé, contactez nos conseillers au plus vite. Ils vous renseigneront en toute neutralité.

L'ADIL est également instructeur du **Fonds Local d'Aide aux Accédants en Difficulté (FLAAD)** qui permet d'accorder, sous conditions, des aides aux particuliers qui rencontrent des difficultés dans le paiement de leur mensualité de crédit souscrit pour leur habitation principale située dans le Loir-et-Cher. Si vous êtes dans cette situation, contactez nos juristes pour plus d'information.

**Les juristes et les conseillers en énergie de l'ADIL 41 EIE vous renseignent sur toutes les questions que vous vous posez sur le logement et la maîtrise de l'énergie.  
Tous nos services sont neutres, gratuits et objectifs.**

**N'hésitez pas à nous contacter :**

**ADIL 41- Espace Info Energie  
Cité administrative – Porte C  
34, avenue du Maréchal Maunoury  
41000 Blois**  
*Du lundi au jeudi 9h00 – 12h30 / 13h45 – 17h30  
Fermé au public le mardi matin  
Le vendredi 9h00 – 12h30 / 13h45 – 17h*  
**Tél. 02 54 42 10 00 - Fax : 02 54 42 13 00**  
[adileie41@wanadoo.fr](mailto:adileie41@wanadoo.fr) / <http://www.adil41.org>

Dans un souci de proximité et grâce aux partenariats avec les communes et les communautés de communes, l'ADIL 41 - Espace Info Energie assure également une **permanence juridique** sur cinq communes du département (Lamotte-Beuvron, Romorantin-Lanthenay, Salbris, Vendôme, Selles-sur-Cher) ainsi qu'une permanence sur la maîtrise de l'énergie à Vendôme.